



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPLP EXTERNE

Section : ÉCONOMIE ET GESTION

Option : COMMERCE ET VENTE

Session 2020

Rapport de jury présenté par :

Miriam BENAC
Présidente du jury
Inspectrice générale de l'éducation nationale

Avertissement aux lecteurs – candidats et futurs candidats

Compte-tenu du contexte sanitaire lié à la Covid19, la session 2020 s'est déroulée dans des conditions exceptionnelles et conformément à l'[arrêté du 15 mai 2020 portant adaptation des épreuves](#).

Le jury souhaite tout particulièrement attirer l'attention des lecteurs sur les impacts de l'article 3 concernant les modalités du concours :

Extrait de l'article 3 :

- La première épreuve d'admission de chaque section et options (...) est la première épreuve d'admissibilité de chaque section du concours externe mentionnée à l'annexe I (Épreuves du concours externe) du même arrêté du 19 avril 2013.

- La deuxième épreuve d'admission de chaque section et options (...) est la deuxième épreuve d'admissibilité de chaque section du concours externe mentionnée à l'annexe I (Épreuves du concours externe) du même arrêté du 19 avril 2013.

Les épreuves orales ont donc été annulées et le jury a prononcé l'admission des candidats à l'issue des épreuves écrites.

Dès lors, le rapport de jury de la session 2020 ne porte que sur les épreuves écrites. Le jury engage tous les candidats qui souhaitent préparer le concours à se reporter au rapport de jury de la session 2019 pour prendre connaissance des attendus et des conseils liés à la préparation et au déroulement des épreuves orales.

Sommaire du rapport

I. ÉPREUVE DE SPÉCIALITÉ	4
I.1. RESULTATS DE L'ÉPREUVE – Éléments statistiques.....	4
I.2 OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY	4
A. Observations générales.....	4
B. Observations partie par partie et dossier par dossier	5
I.3 CONSEILS AUX CANDIDATS	6
II. ÉPREUVE DE SYNTHÈSE	7
II.1 RESULTATS DE L'ÉPREUVE – Éléments statistiques	7
II.2 OBSERVATIONS DU JURY	8
A. Observations générales.....	8
B. Observations dossier par dossier.....	9
II.3 CONSEILS AUX CANDIDATS.....	10
A. Conseils généraux	10
B. Conseils concernant la synthèse	11
C. Conseils concernant les questions à caractère économique et juridique.....	11

I. ÉPREUVE DE SPÉCIALITÉ

I.1. RESULTATS DE L'ÉPREUVE – Éléments statistiques

Nombre de copies corrigées : **793 copies corrigées**

- CAPLP Externe (Public) : 642 copies
- CAFEP (Privé) : 151

Notes	N<5	5 ≤N <8	8 ≤N <10	10 ≤N <12	12 ≤N <15	N ≥15	Totaux
Nombre	284	298	114	64	30	2	793
%	35,81	37,58	14,38	8,07	3,78	0,25	100 %
% 2019	36,4	38,6	15,80	6,70	2,4	0,2	100 %

Pourcentage de candidats ayant une note > =10	13,85 %
---	----------------

Note la plus basse / 20	0
Note la plus haute / 20	16

Moyenne / 20	6,25
--------------	------

I.2 OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY

A. Observations générales

Le sujet de la session 2020 est accessible à cette adresse :

https://media.devenirensignant.gouv.fr/file/caplp_externer/58/8/s2020_caplp_externer_eco_gest_commerce_1_1303588.pdf

1. Sur la forme

1.1. Les points positifs

De manière générale, la présentation des copies est satisfaisante. Le soin apporté à la structure (plan, tableaux, voire schéma) correspond aux attendus d'un concours de l'enseignement. Les titres des dossiers et les numéros des questions sont indiqués et mis en exergue. Les copies sont aérées et les dossiers débutent le plus souvent sur une nouvelle page.

Le respect et la maîtrise des règles grammaticales et orthographiques sont l'apanage de la plupart des candidats.

1.2. Les points d'amélioration

Certaines copies restent cependant très en deçà de ce que le jury est en droit d'attendre pour un concours : certaines fautes d'orthographe sur des mots fréquemment employés par un professeur d'économie gestion en lycée professionnel sont encore récurrentes (exemples non exhaustifs : accueil, chiffre d'affaires) et pourraient être évitées au moyen d'une relecture attentive. Un soin particulier doit être porté à l'écriture pour faciliter la lisibilité de la production.

La gestion du temps demeure également un élément important. Bon nombre de candidats négligent par exemple la fin de la copie.

Le tracé des tableaux doit être réalisé à l'aide d'une règle et non à main levée. De même, les ratures sont à proscrire, tout comme les abréviations.

Quelques rares candidats ne numérotent toujours pas les questions auxquelles ils répondent.

2. Sur le fond

2.1. Les points positifs

Les outils méthodologiques sont souvent connus des candidats. Les meilleures réponses s'appuient sur l'analyse documentaire et une maîtrise des concepts scientifiques et techniques. Les outils quantitatifs utilisés dans les meilleures copies consolident les réponses apportées.

1.2. Les points d'amélioration

Le sujet doit être traité dans son intégralité : la partie 2 par exemple a souvent été délaissée, faute de temps.

Les outils quantitatifs (taux de marge, taux de marque, seuil de rentabilité, coefficients saisonniers...) sont peu utilisés ou ne sont pas maîtrisés par les candidats. Leur emploi n'est pas toujours suivi d'une analyse constructive, ou tout du moins, d'une conclusion pertinente.

La lecture des consignes est un facteur de réussite car elle permet d'éviter les réponses hors sujet et/ou les confusions.

B. Observations partie par partie et dossier par dossier

1. Partie 1

➤ Dossier 1 - Le contexte et la stratégie de l'entreprise Noham

Question 1.1 De façon générale, cette question est bien réalisée. Les candidats semblent s'être préparés à cette méthodologie. Pour analyser l'environnement de l'entreprise Noham, le jury a apprécié le recours à des indicateurs quantitatifs et qualitatifs structurés à l'aide d'une analyse PESTEL pour l'environnement macro-économique et selon le modèle des cinq forces de PORTER pour l'analyse micro-économique. Les candidats doivent montrer leur esprit de synthèse. Le jury remarque une confusion récurrente entre les notions « environnement micro-économique » et « diagnostic interne ».

Question 1.2 Les calculs liés à la répartition du chiffre d'affaires (contribution par catégories de clients et contribution par segments de produits) sont globalement maîtrisés. En revanche, la détermination des coefficients saisonniers est rarement réalisée et/ou souvent erronée. Le jury attend des candidats une analyse des calculs effectués. Une présentation sous la forme de tableaux est à privilégier.

Question 1.3 Les stratégies globales ne sont pas connues. Lorsqu'elles sont évoquées, leur pertinence n'est pas suffisamment démontrée. Le jury a valorisé les candidats ayant fait référence au modèle d'Ansoff.

➤ Dossier 2 - La conquête et la fidélisation des clients professionnels

Question 2.1 Le calcul du coût du salon est souvent effectué mais bon nombre de candidats ne font pas la distinction entre charges fixes et charges variables, ce qui entraîne l'impossibilité de déterminer le seuil de rentabilité.

Question 2.2 Dans la majorité des copies, le jury relève des idées pertinentes qui justifient la participation au salon.

Question 2.3 Les candidats méconnaissent souvent les calculs commerciaux ou font des erreurs dans l'application des formules : coût de revient, taux de marge (à ne pas confondre avec le taux de marque).

Question 2.4 Cette question invitait à se questionner sur la pertinence de l'offre promotionnelle et pouvait être abordée avec une approche qualitative et/ou quantitative. Certains candidats ont affiné leur analyse en calculant le nouveau taux de marque, ce qui a été apprécié par le jury.

➤ **Dossier 3 – Le développement et la digitalisation de l'activité de Noham en direction des clients particuliers**

Question 3.1 Le jury déplore un manque de connaissance des indicateurs pertinents de gestion, de performance et d'attractivité d'un site e-commerce et une analyse trop sommaire. Certains candidats ont oublié de conclure sur la performance globale de la boutique en ligne de Noham. Ont été valorisées les copies qui présentaient la tendance pour 2019.

Question 3.2 Cette question était la suite logique de la précédente. Les propositions concrètes devaient renforcer l'attractivité du site, fidéliser, inciter à visiter plusieurs pages, développer le panier moyen. Le jury attendait une utilisation à bon escient d'un vocabulaire digital. Bon nombre de candidats se sont contentés de lister des propositions sans justification.

Question 3.3 L'énoncé amenait à présenter les impacts positifs et les limites du recours aux influenceurs pour Noham. Le jury a apprécié les réponses contextualisées au regard de la communication digitale de l'entreprise ainsi que les candidats ayant pris position en conclusion.

2. Partie 2

Question 1.1 La plupart des candidats n'ont pas compris la consigne de travail (absence de positionnement en tant que professeur(e) principal(e), présentation du cadre de la seconde famille des métiers de la relation client omise).

L'entreprise Noham, sujet de l'épreuve, est très peu utilisée pour contextualiser les scénarii pédagogiques en lien avec les métiers du commerce, de la vente et de l'accueil.

La réponse est souvent réduite à une liste de notions théoriques, plus ou moins en lien avec la compétence commune évoquée. Le jury déplore l'absence d'une réponse structurée (plan ou tableau).

Certains candidats ont témoigné d'une méconnaissance du vade-mecum de la famille des métiers de la relation client : les méta-compétences communes ne sont pas abordées.

Question 1.2 A l'instar de la question 1.1, les candidats se limitent à une brève énumération pour illustrer l'utilisation des outils digitaux mais ne montrent pas leurs impacts sur l'évolution du métier de vendeur, de commercial, d'agent d'accueil, etc. La majorité des réponses sont trop succinctes et peu étayées par des exemples concrets.

I.3 CONSEILS AUX CANDIDATS

1. Pour la préparation de l'épreuve

Cette épreuve nécessite une préparation rigoureuse et ne peut laisser place à l'improvisation. Le jury conseille aux candidats de :

- lire rigoureusement les rapports de jury des années précédentes ;
- actualiser leurs connaissances à partir d'ouvrages universitaires, de revues spécialisées et de tout outil permettant d'effectuer une veille régulière dans le domaine commercial et managérial ;
- s'entraîner régulièrement sur les anciennes épreuves du CAPLP en insistant sur les outils de gestion commerciale (exemples non exhaustifs : seuil de rentabilité, coefficients saisonniers) ;

- échanger avec des professeurs d'économie-gestion en lycée professionnel lors d'une période d'observation en établissement ;
- s'approprier les référentiels des diplômes de la filière commerciale et également les vade-mecum de la transformation de la voie professionnelle.

2. Pendant l'épreuve

D'une manière générale, le jury recommande de :

- Lire le questionnement dans sa globalité ;
- Veiller à répartir de façon judicieuse le temps entre les deux parties afin de pouvoir traiter l'ensemble des questions ;
- Porter une attention particulière aux consignes ;
- Réfléchir à la manière de répondre aux questions avant de rédiger ;
- Veiller à la pertinence des réponses et à leur cohérence par rapport au contexte de l'entreprise ;
- Argumenter et justifier toute réponse de manière synthétique et précise ;
- Privilégier les tableaux ;
- Soigner la présentation de la copie (tracé à la règle, mise en évidence des résultats, saut de ligne, absence de rature ...) ;
- Prévoir un temps de relecture suffisant pour vérifier l'orthographe, la grammaire et la syntaxe.

Pour la première partie, le jury conseille de :

- Démontrer la maîtrise des savoirs disciplinaires ;
- Exploiter rigoureusement chaque annexe afin d'en extraire les idées essentielles ;
- Détailler les calculs pour la partie chiffrée pour permettre au correcteur de suivre la démarche ;
- Commenter les données quantitatives et transmettre avec concision leurs analyses.

Pour la seconde partie, le jury préconise de :

- Mettre en œuvre une réflexion pour répondre à une problématique de professionnalisation en s'appuyant sur les référentiels et vade-mecum ;
- S'appuyer sur des situations professionnelles pour apporter du contenu à leurs réponses ;
- Mobiliser leur créativité ;
- Se projeter dans leur futur métier d'enseignant.

En conclusion, pour réussir l'épreuve de spécialité, les candidats doivent posséder des bases théoriques solides, des capacités à structurer et à délivrer clairement un propos, une maîtrise orthographique, grammaticale et syntaxique. Ils doivent aussi s'approprier les référentiels de l'enseignement professionnel. La réussite à l'épreuve passe également par une bonne gestion du temps.

II. ÉPREUVE DE SYNTHÈSE

II.1 RESULTATS DE L'ÉPREUVE – Éléments statistiques

Nombre de copies corrigées : 751 copies corrigées

- CAPLP Externe (Public) : 609 copies
- CAFEP (Privé) : 142 copies

Notes	N<5	5 ≤ N <8	8 ≤ N <10	10 ≤ N <12	12 ≤ N <15	N ≥ 15	Totaux
Nombre	188	227	116	107	87	26	751
%	25,03 %	30,22 %	15,44 %	14,25 %	11,58 %	3,46 %	100 %
% 2019	27,66	27,66	15,21	14,15	11,49	3,83	100 %

Pourcentage de candidats ayant une note ≥ 10	29,29 %
Note la plus basse / 20	0
Note la plus haute / 20	18
Moyenne / 20	7,66

II.2 OBSERVATIONS DU JURY

Le sujet de la session 2020 est accessible à cette adresse :

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/agregation_externer/83/4/s2020_caplp_externer_eco_gest_2_1303834.pdf

A. Observations générales

1. Sur la forme

1.1. Les points positifs

- Globalement les candidats connaissent l'épreuve et sa forme.
- La structure de la note de synthèse est maîtrisée par la majorité des candidats (introduction, plan et conclusion)
- Les copies sont présentées de manière claire et lisible avec des textes aérés
- Les meilleurs candidats font preuve d'efficacité rédactionnelle ; ils respectent les règles de présentation (écriture, titres de parties et de sous parties, présence de paragraphes...).
- Les connecteurs logiques sont présents et facilitent la compréhension globale.
- Les réponses aux questions sont globalement identifiées.
- Le comptage des mots apparaît régulièrement.

1.2. Les points d'amélioration

1.2.1. En termes d'organisation

- Apporter un plus grand soin aux copies : le jury déplore toujours des copies qui manquent de lisibilité, de fluidité rédactionnelle et d'attention au niveau de la syntaxe et de l'orthographe.
- Soigner la communication écrite (présentation et expression écrite) : l'épreuve est aussi un exercice de communication. Les candidats doivent en soigner tous les aspects (lisibilité de l'écriture, couleur, aération, soulignement,...). Ce sont des qualités attendues d'un futur enseignant.
- Indiquer les références aux documents.
- Finaliser la note de synthèse en traitant l'ensemble des parties proposées dans le plan (ne pas s'arrêter au milieu d'une partie).
- Ne pas négliger la seconde partie de l'épreuve et s'attacher à répondre aux questions économiques ou juridiques (selon le choix du candidat) de façon complète et structurée : de nombreuses copies présentent un traitement superficiel (copies inachevées, absence de conclusion, usage du vocabulaire économique ou juridique limité).
- Mieux gérer son temps afin de terminer l'épreuve et prendre le temps de la relecture de sa copie.

1.2.2. En termes de méthodologie

La technique de la synthèse doit être respectée :

- Elle nécessite d'identifier une problématique posée par l'ensemble des documents et de prendre du recul par rapport au sujet. *Le sujet 2020 exigeait la mise sous tension des thématiques du corpus documentaire autour de deux grandes idées directrices liées et de mettre en évidence l'impact de l'une sur l'autre.*
- La note de synthèse n'est pas un résumé : il s'agit bien de réaliser la synthèse des documents en fonction du sujet proposé en les ordonnant de manière cohérente. Il convient donc de réaliser un travail d'analyse préparatoire avant de commencer la rédaction de la note : lecture du corpus, extraction des principales idées, définition d'une problématique et d'un plan en fonction des idées développées dans le corpus documentaire (et non le contraire, sous peine de réduire l'exercice à une succession de résumés des différents documents).
- La note de synthèse doit être réflexive et non descriptive pour mettre en valeur le travail d'analyse, de réorganisation des idées et de synthèse au regard de la problématique posée.
- Il convient de :
 - Rédiger une introduction équilibrée (ni trop courte ni trop longue) respectant différentes étapes (accroche, définition, problématique, annonce du plan).
 - Réaliser un plan mettant en évidence la problématique posée.
 - Utiliser judicieusement les connecteurs logiques afin de créer du lien entre les différents arguments, les parties et les références aux documents.
 - Mettre en évidence l'exploitation pédagogique en lien avec les documents (soit elle est oubliée, soit évoquée de façon très superficielle).
 - Rédiger des parties équilibrées.
 - Rédiger une conclusion (avec une ouverture judicieuse seulement si elle s'avère pertinente).
 - Mieux gérer son temps en effet les dernières questions sont souvent moins bien traitées.

2. Sur le fond

2.1. Les points positifs

- Quelques bonnes copies (mais en nombre limité) présentent un socle de connaissances solides.
- La contextualisation des questions permet de montrer une culture économique et juridique.
- Les concepts sont parfois définis révélant la maîtrise de ceux-ci.
- Certaines copies montrent une préparation sérieuse des candidats (appréhension des concepts).

2.2 - Les points d'amélioration

- Se préparer à l'épreuve pour mieux maîtriser les contenus disciplinaires (*concepts théoriques et savoirs à mobiliser*).
- Être en veille sur les contenus. En effet, le sujet de cette année faisait, comme souvent, écho à une actualité. Ici, les ESA (écosystèmes d'affaires), l'innovation ou le protectionnisme ont fait l'objet de développement dans des publications et dans l'actualité économique.
- Procéder à une lecture attentive des questions pour y répondre avec plus de précision, tout en structurant les réponses.

B. Observations dossier par dossier

1. Note de synthèse

- Certains candidats soignent la présentation de leur écrit. La structure de la note est identifiable.

Cependant, le jury déplore :

- Certaines introductions mal calibrées, qui sont soit trop courtes, soit trop longues.
- Les problématiques peu analytiques qui ne mettent pas en tension les termes du sujet, qui ne questionnent qu'une partie du sujet : dans le sujet 2020, le lien entre *innovation* et *écosystèmes d'affaires* n'est pas clairement établi par les candidats en mal de réussite, ni traité dans leurs interactions ;
- Les notions ne sont pas assez ou pas du tout définies dans l'introduction.
- Les plans choisis relèvent trop souvent d'une description sans analyse, ni problématisation.
- Des plans sont proposés par certains candidats sous le seul axe du thème proposé dans le sujet ; les éléments du corpus documentaires sont inscrits, sous forme de *catalogue*, dans des titres et sous titres peu évocateurs ou peu pertinents.
- Pour d'autres candidats, la note de synthèse s'apparente à une note argumentée sans référence aux documents et sans structuration des idées ; le sens de la réflexion reste insuffisant.
- Le lien pédagogique est rarement abordé.

2. Questions à caractère économique et juridique

- Encore trop de candidats ne traitent pas cette partie.
- Les candidats ont, dans la très grande majorité, respecté la consigne : une seule série de questions traitée.
- Peu de candidats font le choix de traiter la partie juridique : la grande majorité choisit la partie économique.
- Les connaissances sont globalement insuffisantes, peu étayées et pas toujours d'actualité. Ce constat est vérifié aussi bien en économie qu'en droit.
- Les références théoriques sont peu nombreuses et beaucoup de copies montrent des lacunes et parfois jusqu'à un manque de culture économique ou juridique.

II.3 CONSEILS AUX CANDIDATS

A. Conseils généraux

1. Pour la préparation de l'épreuve

- S'informer précisément sur les attendus de l'épreuve, notamment les spécificités de la note de synthèse ; s'entraîner sur des sujets antérieurs ;
- S'entraîner dans les conditions du concours pour apprendre à gérer son temps ;
- Relire et s'imprégner des rapports de jury ;
- Revoir les notions économiques et juridiques et les actualiser (concepts, notions, théories) ;
- Prendre connaissance du référentiel des compétences du métier d'enseignant et des compétences mobilisées dans l'épreuve de synthèse.

2. Pour la composition de l'épreuve

- Utiliser un tableau synoptique afin de préparer la note de synthèse (identification des informations essentielles) et concevoir un plan au brouillon pour réorganiser et structurer les idées ;
- Gérer le temps afin d'être en mesure de traiter toutes les questions ;
- Bien repérer les verbes d'action mis en œuvre dans le questionnement ;
- Prendre le temps d'une relecture ;
- Soigner l'écriture et la présentation ;
- Maîtriser les compétences grammaticales.

B. Conseils concernant la synthèse

1. Sur la forme (structure de la note, rédaction, ...)

- Les candidats doivent faire l'effort de faire apparaître un plan clair et visible avec des titres de parties et de sous-parties, des paragraphes et l'utilisation de connecteurs logiques.
- Rédiger des transitions entre les parties pour faciliter l'enchaînement des idées et la compréhension globale.
- Aérer les copies, soigner l'écriture.
- Indiquer le nombre de mots.
- Faire référence aux documents

2. Sur le fond (problématique, utilisation des documents, ...)

- Rédiger une introduction structurée.
- Veiller à identifier et à reprendre les éléments importants issus des documents et en lien avec la problématique posée.
- Dégager la problématique en mettant en tension les termes du sujet.
- Proposer un plan cohérent.
- Mettre en avant une démarche analytique et non descriptive.
- Éviter la paraphrase des documents mais les analyser et en retirer les idées importantes pour renforcer le cheminement de la réflexion.
- Penser à développer l'exploitation pédagogique au-delà d'éléments du référentiel cités.
- Rédiger une conclusion qui répond à la problématique.

C. Conseils concernant les questions à caractère économique et juridique

- Maîtriser le programme d'économie-droit du concours.
- S'assurer d'être en possession d'un socle de connaissances économiques et juridiques solide.
- Actualiser en permanence sa culture économique et juridique.
- Repérer les verbes d'action afin de bien appréhender les attentes et limites des questions et d'y répondre précisément.
- Structurer et contextualiser les réponses.
- Argumenter afin de construire de véritables démonstrations.
- Faire référence à des éléments d'actualité pour étayer les propos.
- Répondre intégralement aux questions et s'astreindre à un effort d'explicitation.